

Plan

- > Généralités sur les mouvements de terrain
- > Les Pays de la Loire et les mouvements de terrain
- > Les aléas
- > Les conséquences
- > Les actions de prévention du risque MVT



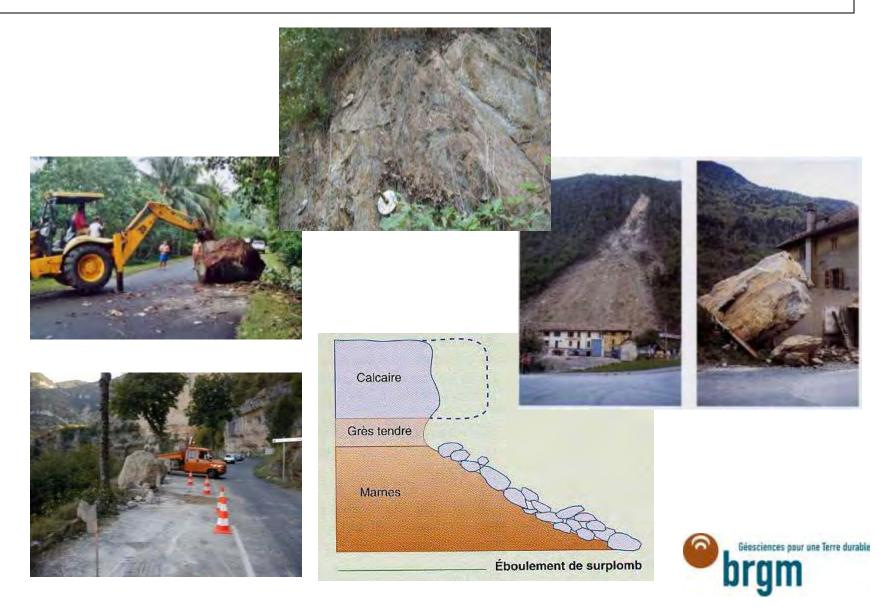
Qu'est ce qu'un mouvement de terrain ?

- > Des phénomènes variés avec des origines multiples :
 - Chutes de blocs et éboulements
 - Glissements et fluages lents
 - Coulées de boue
 - Erosions de berges
 - Effondrements et affaissements
 - Mouvements de retrait-gonflement de terrains argileux

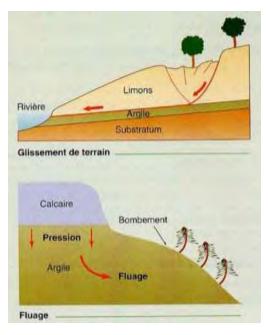


19 octobre 2011 > 3

Chutes de blocs et éboulements



Glissements et fluages lents



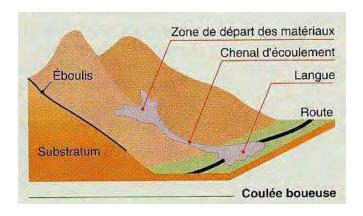








Coulées de boue









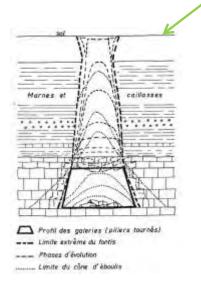


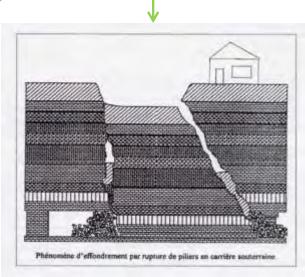
Erosions de berges ou littoral

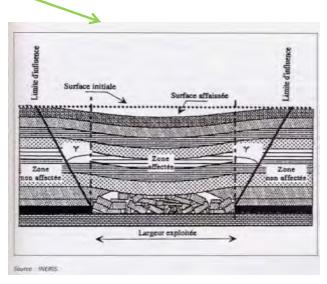


Effondrements et affaissements

- Mouvements associés à des cavités souterraines dont la rupture se ressent à la surface
- > Cavités : origine naturelle, anthropique (mines, carrières, marnières, troglodyte, ..)
- > Phénomènes : fontis, effondrements, affaissements













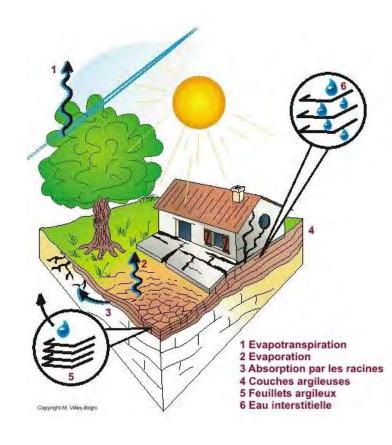


Qu'est-ce que le retrait-gonflement?



Mouvements de terrain provoqués par des variations de volume de certains minéraux argileux, en cas de variations de teneur en eau

- Variations de volume : hydratation => gonflement dessiccation => retrait
- Variations hydriques hétérogènes => Mouvements différentiels
- Concerne uniquement des sols « argileux », ampleur particulière en présence de minéraux gonflants (ex : smectites)
- Des manifestations très courantes en France et dans le monde



ARG : Manifestation des désordres

- Principales victimes : les maisons individuelles (constructions légères, ancrées superficiellement, souvent avec dallage sur terre-plein et arbres proches, parfois sujettes à malfaçons) mais aussi les réseaux et la voirie
- Désordres : fissuration des façades et cloisons, distorsion des huisseries, décollement de bâtiments annexes, ruptures de canalisations, etc.
- Des manifestations souvent cycliques avec aggravation progressive des dégâts









Evaluation d'un aléa mouvements de terrain

- > Rappel: Risque R = f (A, E)
 - « L'aléa est la manifestation d'un phénomène naturel d'occurrence et d'intensité données »
 - « L'enjeu est l'ensemble des personnes et des biens susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel. »
 - Enjeu = cible x vulnérabilité

Evaluation de l'aléa :

Dépend de chaque type d'aléa (Chute de blocs, cavités,)
 Exemple : aléa chute de blocs (version simplifiée)

		Intensité		
		Volume faible (<dm3)< th=""><th>Volume moyen (dm3<v<m 3)</v<m </th><th>Volume importa nt (>m3)</th></dm3)<>	Volume moyen (dm3 <v<m 3)</v<m 	Volume importa nt (>m3)
Fréquen ce	Occurrence rare	Faible	Moyen	Moyen
	Occurrence moyenne	Moyen	Fort	Fort
	Occurrence fréquente	Fort	Fort	Très fort



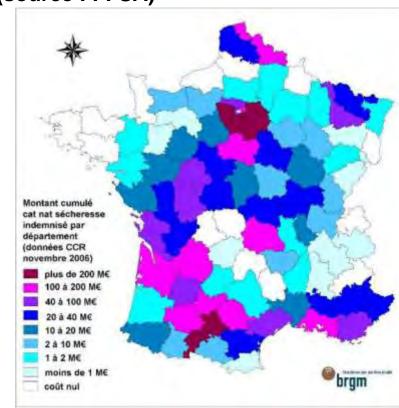
Conséquences des MVT

- Des atteintes aux personnes (liées aux phénomènes rapides)
 - > Eboulement falaise / coteau
 - Château de Saumur 2001 : 2 blessés
 - > Effondrements
 - Vieux-Ports (Indre-et-Loire) 1800
 26 morts ;
 - Chancelade (Dordogne) 1885 13 morts;
 - Pantin 1889
 3 morts ;
 - Clamart-Issy-les-Moulineaux 1961
 21 morts; 36 blessés; 200 sinistrés;
 - Fontis
 - Chanteloup-les-Vignes en 1991 : 1 disparu,
 - Bagnolet en 1993 : 2 morts,
 - Le Lude 2008 : 1 mort
- Des dégâts matériels (phénomènes rapides ou lents)
 - Ex. retrait gonflement des argiles, affaissements

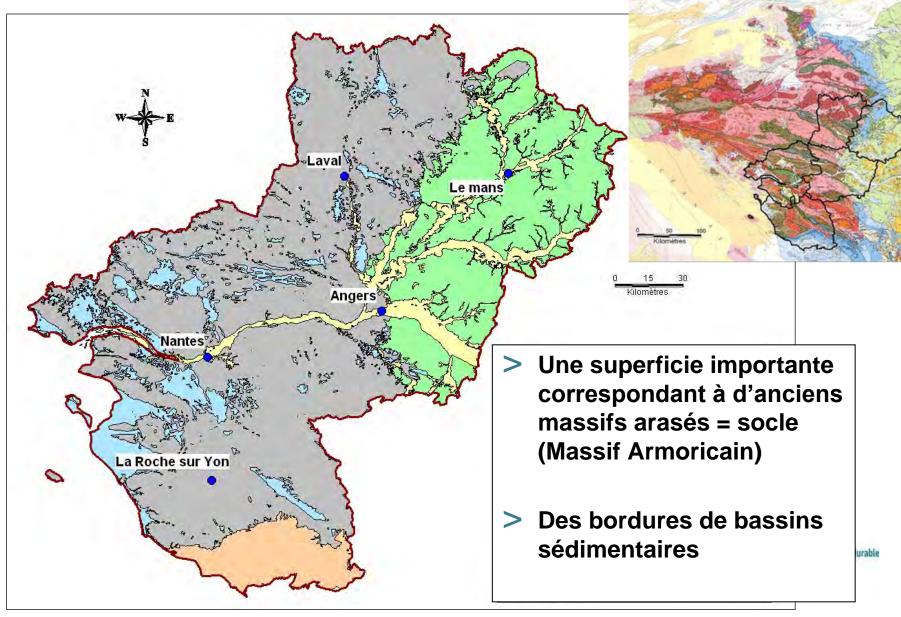


Impact financier de l'aléa retrait gonflement des argiles

- >Risque pris en compte en France depuis 1989 au titre de la loi de 1982 sur les catastrophes naturelles (principales périodes : 1989-92, 1996-97 et 2003)
- > 444 000 sinistres recensés entre 1989 et fin 2007 (source : FFSA)
- >Presque 8 000 communes reconnues CatNat en France
- >Environ 18 000 occurrences de reconnaissance CatNat à ce jour
- >Coût global depuis 1989 : 4,5 milliards d'euros dans le cadre du régime CatNat et de la procédure exceptionnelle (dont 1,08 milliards en 2003)



Le contexte géologique de la Région des Pays de la Loire



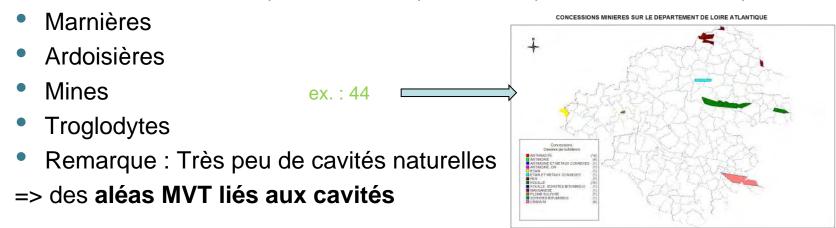
Le contexte régional et les mouvements de terrain

> Relief peu marqué

- => pas d'aussi nombreux/grands glissements de terrain qu'en zone montagneuse, très peu de coulées boueuses
- MAIS des coteaux (Loire, etc.)

> Une exploitation variée et abondante du sous sol principalement en Maine et Loire et Sarthe

Carrières de tuffeau (Saumurois,...), de falun (Doué la Fontaine,..)

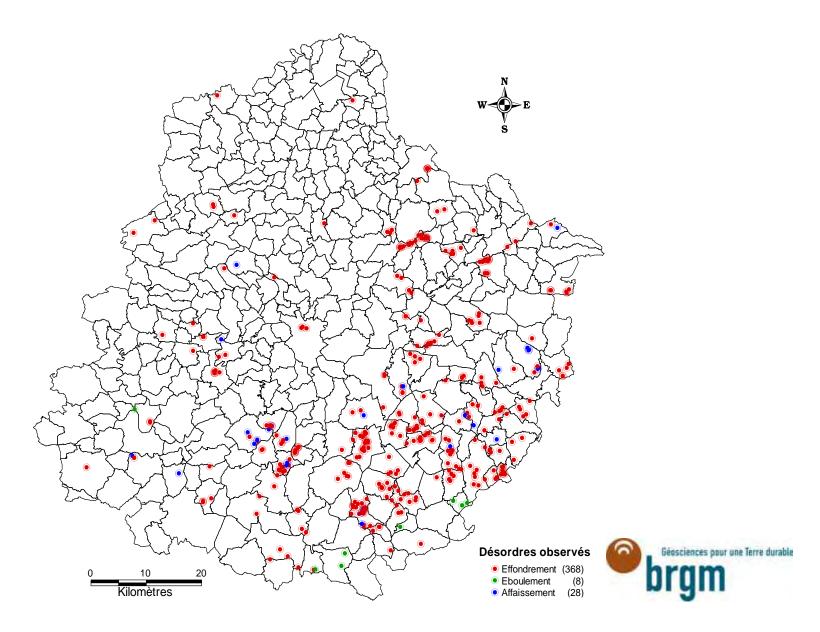


> Des aléas liés au retrait-gonflement des argiles

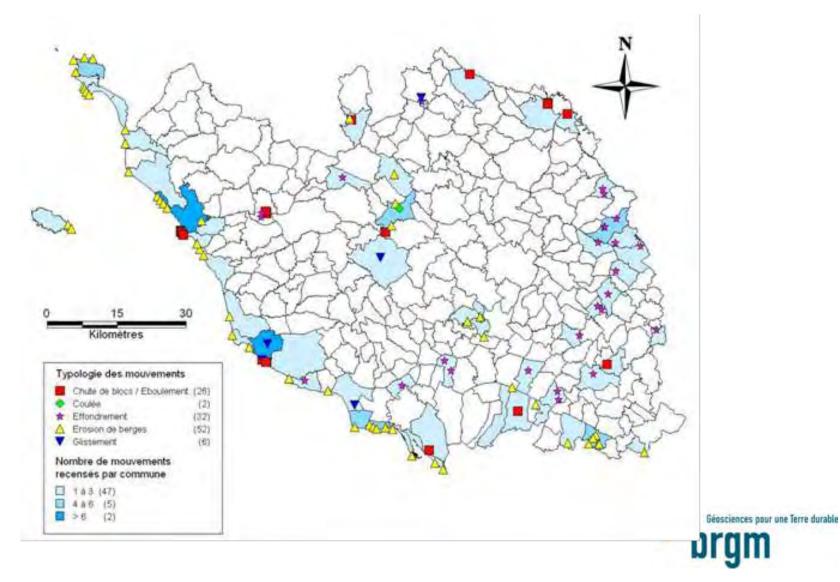
 Principalement Maine et Loire et Sarthe, (Vendée dans une moindre mesure)

19 octobre 2011 > 15

Exemple de recensement de désordres (72)

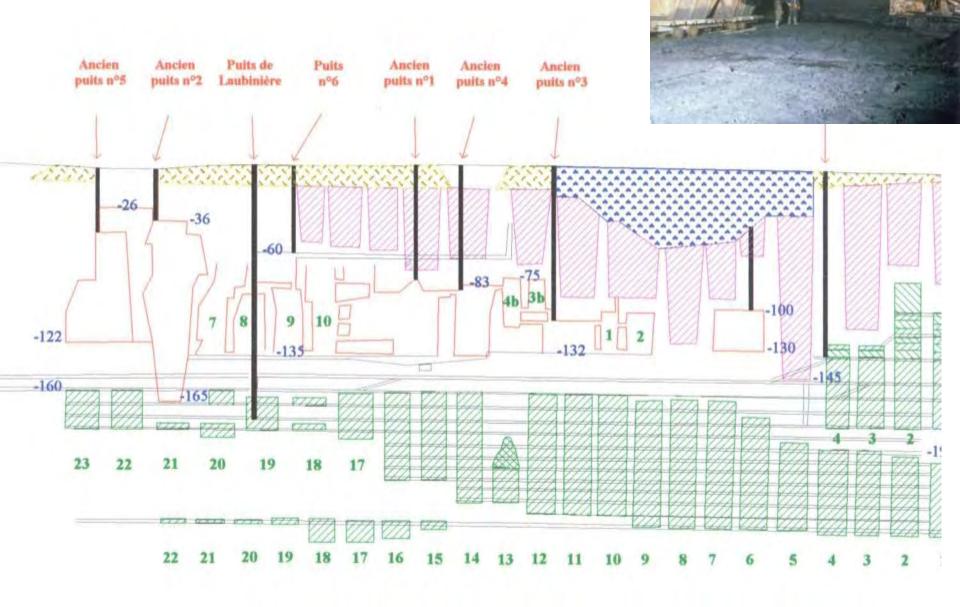


Exemple de bilan MVT (Vendée)

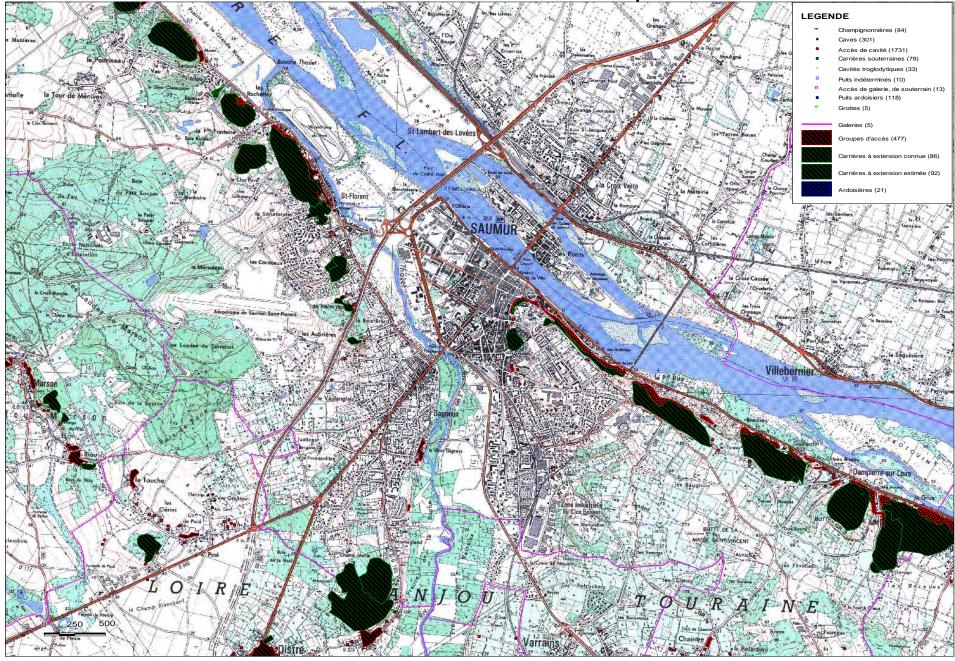


19 octobre 2011 > 17

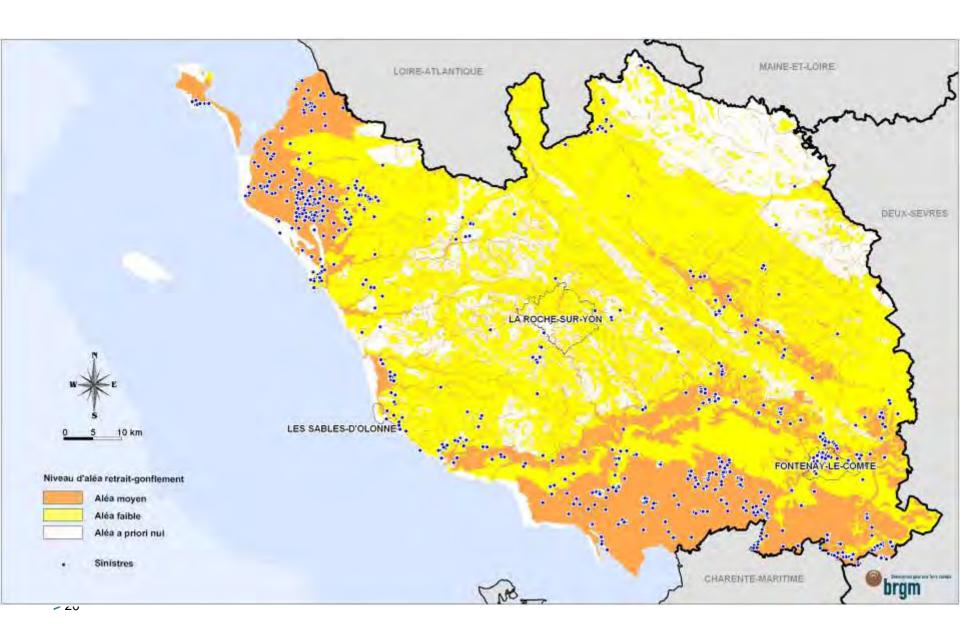
Des sites localement complexes : exemple d'un site ardoisier



Des secteurs fortement concernés : Exemple : Saumurois



Carte d'aléa Retrait Gonflement en Vendée



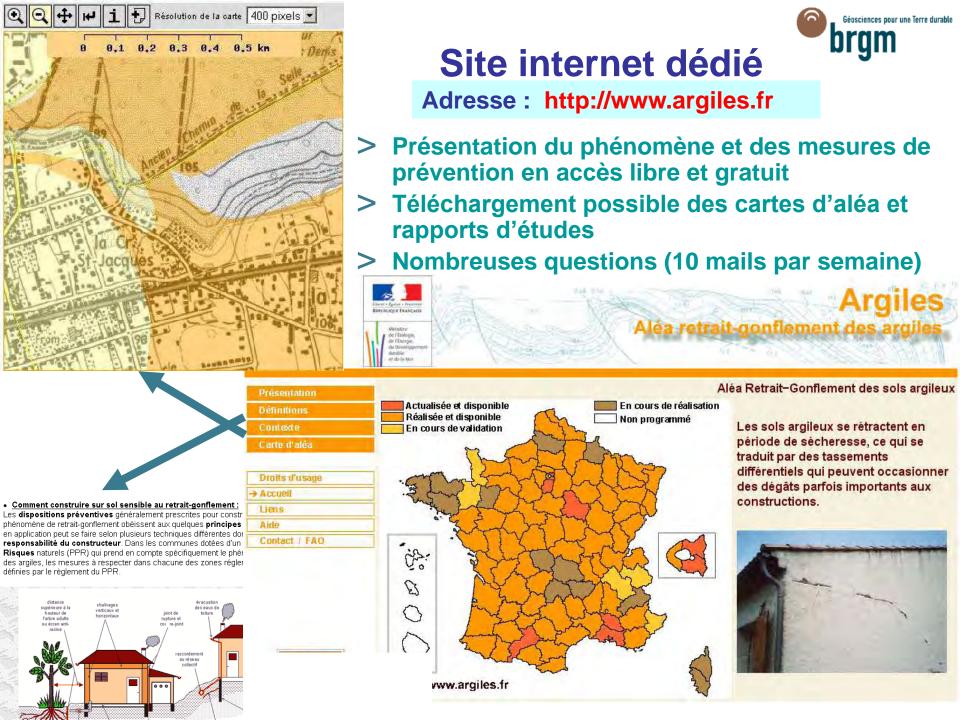
Prise en compte des risques MVT : l'information préventive

- Etudes, recensements :
 - Exemple : inventaires départementaux cavités, mouvements de terrain, aléa retrait gonflement,...
- > Mises à disposition des informations sur des sites « aléa » :
 - Mouvements : http://www.bdmvt.net/ accessible aussi via PRIM.NET
 - Cavités : http://www.bdcavite.net/
 - Aléa retrait gonflement : http://www.argiles.fr
- Site PRIM.NET
- Dossier Départemental sur les Risques Majeurs
 - Synthèse sur les risques
 - Liste des communes par aléa
- > Autres documents :
 - DICRIM
 - Plaquettes d'information : ex. argiles





19 octobre 2011



Prise en compte des risques MVT :

- > Possibilité de prise en compte dans SCOT et PLU
 - Ex. Angers : identification de zones à aléa

> Mise en place de PPR

- PPR mouvement de terrain
 - Ex.: Le Lude : cf. exposé suivant
- PPR Minier (lié au statut spécifique des mines)
 - Ex. : Segréen
- Circulaire du 10 octobre 2010 sur l'aléa retrait gonflement des argiles : priorisation des communes

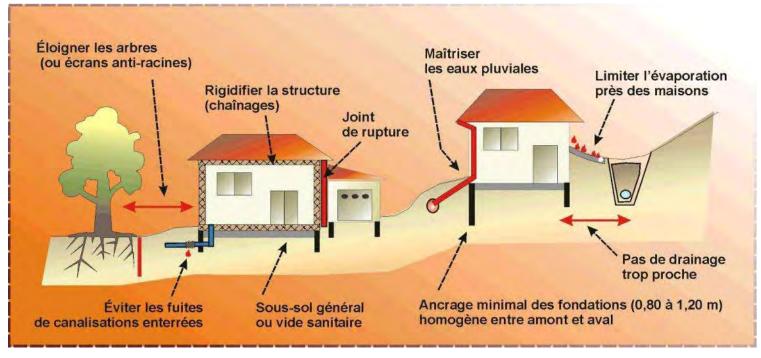


19 octobre 2011 > 23

MESURES DE PROTECTION 1

Comment limiter les désordres liés à l'ARG?

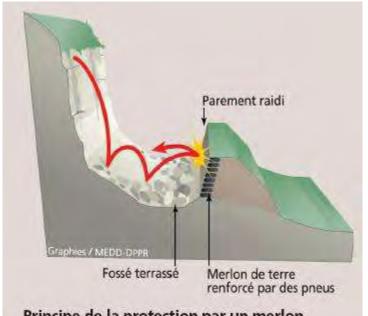
>Application de règles constructives simples sans limiter l'urbanisation

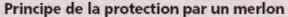


Géosciences pour une Terre durable

- > Respect des règles de l'art (D.T.U...)
- > Construction neuve : mesures simple
- >Reprise après sinistre sur bâti ancien : souvent complexe et coûteux

Mesures de protection 2 chutes de blocs













MESURES DE PROTECTION 3 Mouvements liés aux cavités souterraines

Des mesures généralement lourdes et délicates à mettre en œuvre (accessibilité de la cavité)



> Merci de votre attention

